

# GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PARTICIPATION PARENTALE CADRE DE RÉFÉRENCE

## MANDAT

Le gouvernement du Manitoba met en place un groupe de travail qui aura pour mission d'orienter la participation du public et de fournir des conseils sur les moyens de faire de la participation parentale un élément essentiel de la réforme de l'éducation au Manitoba. Ce groupe se fondera sur les commentaires des Manitobains pour :

- aider à façonner les rôles et les responsabilités des conseils scolaires communautaires;
- explorer la façon dont les parents peuvent soutenir l'éducation de leurs enfants tout en respectant leurs engagements de temps;
- explorer les pratiques exemplaires en matière de participation et de mobilisation parentales;
- aider à améliorer les expériences et les résultats en éducation grâce à des approches collaboratives novatrices entre les parents, les enseignants et les directeurs.

## MEMBRES

Le groupe de travail est composé de parents, de dirigeants communautaires et scolaires, et de députés. Il sera présidé par Scott Johnston, adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation. Les membres comptent :

- des députés (président : Scott Johnston; vice-présidents : Ian Wishart et Janice Morley-Lecomte);
- des parents;
- des dirigeants scolaires et des représentants divisionnaires;
- des représentants du ministère de l'Éducation (sous-ministre de l'Éducation, sous-ministre adjointe de la Planification et de la Transformation, directrice du Bureau de gestion de la transformation).

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- D'être à l'écoute des commentaires des participants au cours des consultations publiques, y compris 15 forums régionaux, quatre forums téléphoniques, ainsi que des ateliers avec les conseils consultatifs pour la direction des écoles et les comités de parents, tel que souligné dans le plan de participation du groupe de travail et selon la disponibilité des membres. Les séances régionales seront présidées par le président et les vice-présidents.
- Formuler des recommandations au ministre de l'Éducation sur les moyens d'aller de l'avant avec la participation parentale, y compris le rôle et les responsabilités des conseils, et les ressources requises pour soutenir cette participation.

Le Bureau de la gestion de la transformation du ministère de l'Éducation se chargera de la coordination, de la logistique et du soutien.

## CALENDRIER

- Les consultations publiques auront lieu en mai et en juin. Les recommandations initiales seront présentées au ministre de l'Éducation au plus tard août 2021, le plan pour la participation continue étant à déterminer.
- Un calendrier des présences aux séances de consultation sera établi, car on ne s'attend pas à ce que les membres participent à toutes ces séances. Lors des consultations publiques, le rôle des membres du groupe de travail est de rester attentifs aux Manitobains. À la suite des consultations, les membres présenteront leurs observations afin d'en discuter lors des réunions du groupe de travail.
- Le groupe de travail sera actif pendant environ 12 mois, après quoi ses activités devraient prendre fin. Au besoin, le groupe de travail sera prolongé ou renouvelé.

## RÉUNIONS

Les réunions du groupe de travail auront lieu à la discrétion de la présidence. Des réunions virtuelles devraient avoir lieu toutes les deux semaines jusqu'au 30 juin 2021, puis tous les mois par la suite. Le calendrier peut changer de temps à autre pour permettre de réaliser les tâches prévues dans le plan de travail.

---